

AVIVO suisse

association suisse de défense et de détente des retraités

La radio et la TV sont une compagnie incontournable pour nombre de retraités

NON à no-billag

L'AVIVO suisse est farouchement opposée à l'initiative au titre trompeur soumise au peuple le 4 mars. En affamant le service public, « no-billag » veut concrètement la destruction de la radio et de la télévision SSR et n'hésite pas y inclure la disparition de dizaines de radios et de TV régionales et cantonales.

Pour nombre de retraités, la radio et la télévision sont des compagnies quotidiennes incontournables. C'est une ouverture sur l'actualité, l'information, le sport, la culture, le divertissement. Certains apprécient tout particulièrement le service du langage des signes ou l'audio description que seul un média qui n'est pas soumis à la tutelle de groupes financiers et de publicitaires est prêt à offrir. Pour les 330'000 personnes qui reçoivent des prestations complémentaires PC, l'initiative signifierait la suppression de l'accès gratuit à la radio et à la TV.

Accepter cette initiative délétère supprime dans la Constitution fédérale l'article qui garantit l'expression de la diversité des opinions, la formation, la culture et même le droit de plainte. Cela conduirait à une soumission à des groupes financiers étrangers ou non dont les seuls objectifs sont le pouvoir et les profits. Ce sont des régions, les minorités linguistiques et géographiques, des clubs sportifs et des créateurs de culture qui seront mis sur la touche. Sans parler des 13'500 postes de travail supprimés.

Croire qu'il y aurait un plan B est une terrible illusion. Devoir s'abonner à toutes sortes de services ferait de nouvelles victimes du fossé numérique et en plus coûterait bien plus cher vu la multiplicité des abonnements.

**L'AVIVO suisse appelle à ne pas se laisser entourlouper
et à refuser no-billag !**

Christiane Jaquet-Berger, présidente 079 449 46 61

Lausanne, février 2018

*AVIVO suisse
60, av. de Béthusy 1012 Lausanne*